



RAPPORT DE CLASSEMENT DE RÉACTION AU FEU N° 2015/050

Conformément à l'EN 13501-1 (2007) + A1 (2013)

Notification par l'État Français auprès de la
Commission Européenne sous le n° NB 2401
Règlement (UE) n°305/2011

A la demande de : UDIREV
8 rue Copernic - Z.I du Coudray
93600 AULNAY – SOUS - BOIS
FRANCE

Nom du produit : LIBERTY URBAN 55

Description : Revêtement de sol PVC hétérogène (Famille EN 10582)
(description détaillée au paragraphe 2)

Date d'émission : 01/07/2015

*Ce rapport de classement atteste uniquement des caractéristiques de l'échantillon soumis aux essais et ne préjuge pas des caractéristiques des produits similaires.
Il ne constitue donc pas une certification de produits au sens de l'article L115-27 du code de la consommation et de la loi du 3 juin 1994.*

*La reproduction de ce rapport de classement n'est autorisée que sous sa forme intégrale.
Il comporte 3 pages*

1. Introduction

Le présent rapport de classement définit le classement attribué au(x) produit(s) précité(s) conformément aux modes opératoires données dans la norme NF EN 13501-1 : Septembre 2007 + A1 (2013).

2. Détails du produit classé**2.1. Norme produit**

NF EN 14041 (2005) « Revêtement de sols résilients, textiles et stratifiés – Caractéristiques essentielles ».

2.2. Description du produit

Revêtement de sol PVC hétérogène en lames LVT de 1200 x 180 mm (famille EN 10582)

Essai en pose collée (colle acrylique UZIN UZ 57 avec 300 g/m² de dépose) sur support fibres-ciment classé A1_{fl} ou A2_{fl} de masse volumique (1800 ± 200) kg/m³ et d'épaisseur (8 ± 2) mm.

Couche d'usage : 100 % PVC.

Nature de l'envers : PVC

Masse surfacique totale nominale : 3900 g/m².

Épaisseur totale nominale : 2,5 mm.

Épaisseur nominale de la couche d'usure : 0,55 mm

3. Rapports d'essais et résultats d'essais en appui de ce classement**3.1. Rapports d'essai**

Nom du laboratoire	Nom du demandeur	N° Rapport d'essai	Méthode d'essais
C.R.E.T.	UDIREV 8 rue N.COPERNIC Z.I du Coudray 93600 AULNAY-SOUS-BOIS	RL 2015/361-1	NF EN ISO 9239-1
		RL 2015/361-2	NF EN ISO 11925-2

3.2. Résultats d'essais

Méthode d'essai	Produit	Nombre d'essais	Résultats	
			Paramètres	Conformité avec les paramètres
NF EN ISO 11925-2	LIBERTY URBAN 55	6	Fs ≤ 150 mm	Conforme
Attaque de surface 15s d'exposition			Inflammation du papier filtre	Conforme

Méthode d'essai	Produit	Nombre d'essais	Paramètres	Résultats
				Paramètres continus moyens
NF EN ISO 9239-1	LIBERTY URBAN 55	3	Flux énergétique critique (kW/m ²)	10,1
			Production de fumées (% X min)	210,2

4. Classement et domaine d'application

4.1. Référence de classement

Le classement a été effectué conformément à la norme EN 13501-1 : 2007 + A1 (2013)

4.2. Classement

Comportement au feu		Production de fumée
B _{fl}	-	s1

Classement : B_{fl} – s1

4.3. Domaine d'application

Le classement est valable pour les conditions d'utilisation finale suivantes :

- En pose collée sur support fibres-ciment A2_{fl}-s1 ou A1_{fl} de masse volumique $\geq 1350 \text{ kg/m}^3$

Le classement est valable pour les paramètres produits suivants :

- Masse surfacique totale nominale : 3900 g/m²
- Épaisseur totale nominale : 2,5 mm
- Épaisseur nominale de la couche d'usure : 0,55 mm

5. Limitations

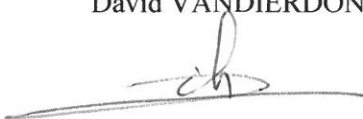
Le présent document de classement n'est pas une approbation ni une certification de type du produit.

“Le classement attribué au produit dans le présent rapport est approprié pour une déclaration de conformité du fabricant dans le cadre d'une attestation de conformité du système 3 et pour le marquage CE dans le cadre de la Directive Produits de Construction.

Le fabricant a effectué une déclaration qui est archivée. Elle confirme que la conception du produit ne requiert aucun processus, aucune procédure, ni étape spécifique (pas d'ajout d'ignifuges, limitation des matières organiques, ni ajout de corps de remplissage) visant à améliorer la tenue au feu pour obtenir le classement atteint. Le fabricant a conclu, par conséquent, que l'attestation du système 3 est appropriée.

Le laboratoire d'essai n'a, par conséquent, joué aucun rôle dans l'échantillonnage du produit pour l'essai, bien qu'il conserve les références appropriées, fournies par le fabricant pour assurer la traçabilité des échantillons soumis à l'essai.”

Le Responsable des Essais
David VANDIERDONCK



Pour la SARL C.R.E.T.
Le Directeur Technique
Marc WELCOMME



Fin du rapport de classement